

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12650
17 avril 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 17 AVRIL 1978, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous signaler ce qui suit :

Certains éléments israéliens se sont infiltrés par la zone de dégagement des forces dans les hauteurs de Golan et ont posé des mines piégées avec un appareil récepteur-émetteur de radio près de la route principale reliant la ville de Deraa à Damas.

L'enquête menée par les experts syriens le 1er avril a révélé que l'appareil de radio avait été posé avec les mines quelque trois à cinq jours plus tôt. En outre, l'enquête et les preuves matérielles détenues par les experts syriens ont prouvé que l'appareil susmentionné était équipé de cellules nucléaires fabriquées récemment aux Etats-Unis et opérant au moyen de substances radio-actives dont l'usage à des fins militaires est interdit en raison de leurs effets nuisibles sur l'homme. Il a également été prouvé que l'appareil était branché sur le câble téléphonique qui relie Damas à Amman.

Cet acte criminel constitue une violation flagrante des règles de morale élémentaires et des principes du droit international et une infraction flagrante à l'Accord sur le dégagement.

En révélant ces données sur le comportement criminel israélien, la République arabe syrienne fait remarquer que l'utilisation par Israël de cellules nucléaires à base de substances radio-actives constitue un nouvel élément dangereux de la lutte au Moyen-Orient.

Israël devra supporter toutes les conséquences de ce nouvel acte criminel et le Conseil de sécurité est prié de prendre toutes les mesures nécessaires et d'imposer les sanctions prévues dans la Charte des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
(Signé) Taher AL-HUSSAMY